



## Assemblée générale

Distr. générale  
23 mars 2000  
Français  
Original: anglais

---

### Cinquante-quatrième session

Point 129 de l'ordre du jour

**Financement de la Mission de vérification des Nations Unies  
en Angola et de la Mission d'observation des Nations Unies  
en Angola**

## **Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola et de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola durant la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999. L'Assemblée générale, par ses résolutions 52/8 C du 26 juin 1998 et 53/211 du 18 décembre 1998, avait ouvert des crédits d'un montant brut de 133 099 080 dollars (montant net : 128 867 680 dollars) pour la même période, dont un montant de 2 299 080 dollars au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

Les dépenses de la période se sont élevées à 132 949 580 dollars en chiffres bruts (montant net : 129 664 280 dollars), d'où un solde non utilisé de 149 500 dollars en montant brut (dépassement de 787 600 dollars en montant net).

Le solde inutilisé s'explique par une réduction des besoins dans toutes les catégories de dépenses, par suite de l'expiration du mandat de la Mission d'observation le 26 février 1999, du rapatriement du personnel militaire et civil et du début de la liquidation technique de la Mission. Les ressources non utilisées ont été affectées à la réduction des besoins supplémentaires non inscrits au budget, résultant de l'application de nouvelles procédures de remboursement du matériel des contingents des huit pays qui fournissent des contingents à la Mission de vérification des Nations Unies en Angola.



Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre à propos du financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola sont indiquées au paragraphe 21 du présent rapport.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	1-6	3
II. Exécution du budget . . . . .	7-11	4
III. Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 . . . . .	12-13	5
IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-quatrième session . . . . .	14-15	7
<b>Annexes</b>		
I. Exécution du budget de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 : tableau récapitulatif . . . . .		8
II. Renseignements complémentaires sur les principaux écarts . . . . .		10
III. Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel civil et militaire pendant la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 . . . . .		16
IV. Montants répartis et dépenses de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 . . . . .		18

## I. Introduction

1. Le Conseil de sécurité a créé la Mission d'observation des Nations Unies en Angola (MONUA) le 1er juillet 1997 par sa résolution 1118 (1997) du 30 juin 1997. Le mandat de la Mission d'observation a été prorogé par le Conseil dans plusieurs résolutions successives dont la dernière en date est la résolution 1213 (1998) du 3 décembre 1998, par laquelle le Conseil prorogeait le mandat jusqu'au 26 février 1999. Par sa résolution 1229 (1999) du 26 février 1999, le Conseil a pris note du fait que le mandat de la Mission d'observation était arrivé à expiration le même jour et il a entériné les recommandations qui figuraient aux paragraphes 32 et 33 du rapport du Secrétaire général au Conseil, en date du 24 février 1999 (S/1999/202) concernant la liquidation technique de la MONUA.

2. Le budget proposé pour le fonctionnement de la MONUA du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 avait été consigné dans le rapport du Secrétaire général daté du 16 mars 1998 (A/52/799/Add.1); il s'élevait en montant brut à 140 825 400 dollars (montant net : 136 380 900 dollars). Il prévoyait le maintien d'une composante militaire de la MONUA avec un effectif de 1 045 personnes (90 observateurs militaires et un groupe militaire de 955 hommes) et 345 policiers civils appuyés par une composante civile de 577 personnes (281 recrutées sur le plan international, 225 agents locaux et 71 Volontaires des Nations Unies).

3. Compte tenu de l'incertitude qui prévalait au moment de l'examen du projet de budget quant à l'évolution possible du mandat de la MONUA et des ajustements qui ont pour cette raison été apportés aux montants demandés pour l'exercice 1998-1999, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, dans son rapport daté du 13 mai 1998 (A/52/860/Add.8), avait recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir et de mettre en recouvrement pour le fonctionnement de la MONUA du 1er juillet 1998 au 31 octobre 1998 un montant de 43,6 millions de dollars. Sur la base de cette recommandation, l'Assemblée générale, dans sa résolution 52/8 C du 26 juin 1998, a ouvert un crédit pour la Mission d'un montant brut de 45 899 080 dollars (montant net : 44 301 680 dollars), qu'elle a mis en recouvrement, et qui inclut un montant de 2 299 080 dollars pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

4. Dans l'attente du calcul du montant définitif demandé pour le fonctionnement de la MONUA durant l'exercice 1998-1999, le Comité consultatif, dans une lettre que son président a adressée le 8 octobre 1998 au Secrétaire général, a approuvé la demande du Contrôleur de ne pas engager de dépenses dépassant, en montant brut, 10,9 millions de dollars pour le fonctionnement de la Mission d'observation durant le mois de novembre 1998.

5. Le mandat de la Mission ayant été prorogé jusqu'au 3 décembre 1998 par la résolution 1202 (1998) du Conseil de sécurité en date du 15 octobre 1998, et le Secrétaire général ayant recommandé, dans son rapport au Conseil daté du 23 novembre 1998 (S/1998/1110), que ce mandat soit prorogé d'une nouvelle période allant jusqu'à trois mois, le Contrôleur, dans la lettre qu'il a adressée le 24 novembre 1998 au Président du Comité consultatif, a communiqué au Comité des prévisions de dépenses mises à jour pour la MONUA durant l'exercice financier 1998-1999 d'un montant brut de 130,8 millions de dollars (montant net : 126 577 600 dollars). En raison de la réduction de l'effectif de la composante militaire de la MONUA de 1 045 à 765 militaires et de l'augmentation du nombre de

policiers civils, passé de 345 à 428, comme le prévoyait la résolution 1157 (1998) du Conseil de sécurité, le montant révisé des dépenses a été ajusté à la baisse de 10 millions de dollars, en montant brut, par rapport au budget proposé de la Mission que contenait le document A/52/799/Add.1.

6. Sur la recommandation du Comité consultatif, dans son rapport daté du 3 décembre 1998 (A/53/722), l'Assemblée générale, dans sa résolution 53/211 du 18 décembre 1998, a ouvert un crédit supplémentaire d'un montant brut de 87,2 millions de dollars (montant net : 84 575 000 dollars) pour le fonctionnement de la MONUA durant l'exercice 1998-1999, dont un montant de 10,9 millions de dollars qui avait déjà été autorisé par le Comité consultatif pour le mois de novembre 1998 (voir par. 4 ci-dessus). De ce fait, le montant des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 52/8 C et 53/211 pour la MONUA durant l'exercice 1998-1999 était de 133 099 080 dollars (montant net : 128 876 680 dollars), dont 2 299 080 dollars pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Ces montants ont été mis en recouvrement auprès des États Membres.

## II. Exécution du budget

7. On trouvera des informations sur le fonctionnement de la MONUA et sur la situation sur le terrain durant la période examinée dans les rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité en date des 7 août 1998 (S/1998/723), 7 septembre 1998 (S/1998/838), 8 octobre 1998 (S/1998/931), 23 novembre 1998 (S/1998/1110), 17 janvier 1999 (S/1999/49) et 24 février 1999 (S/1999/202).

8. Alors que les crédits ouverts par l'Assemblée générale pour la MONUA durant l'exercice 1998-1999 couvraient bien les besoins projetés au niveau envisagé de fonctionnement de la Mission, durant la période considérée la Mission d'observation n'a pas pu mener la plupart des activités prévues, en raison de la dégradation constante de la situation politique et sur le plan de la sécurité en Angola. De ce fait, le déploiement dans le pays de la composante civile et de la composante militaire de la Mission a dû être reconfiguré, avec la fermeture de plusieurs sites et le redéploiement de personnel dans les six quartiers régionaux et à Luanda, ce qui s'est traduit par une réduction des besoins opérationnels courants et par l'annulation de plusieurs plans d'achats de véhicules, de matériel de transmissions, de pièces de rechange et de fournitures connexes.

9. L'expiration le 26 février 1999 du mandat de la MONUA et le début des opérations de liquidation technique de la Mission ont entraîné de nouveaux ajustements importants apportés aux plans opérationnels et cela a eu un effet assez général sur l'utilisation des crédits ouverts. Par suite de la réduction de la composante militaire de la MONUA, ramenée à deux compagnies de sécurité et une petite unité médicale, du rapatriement des observateurs militaires, des officiers de police civile et d'une grande partie du personnel international et de la réduction des effectifs de personnel local, la Mission a enregistré un taux moyen de vacance de postes élevé pour le personnel militaire et civil (voir tableau 2 ci-dessous), d'où une réduction des dépenses au titre de la plupart des rubriques budgétaires correspondantes.

10. Les soldes inutilisés ont été suffisants pour compenser les besoins supplémentaires résultant surtout du coût des services fournis au lendemain de la destruction des appareils affrétés par les Nations Unies, du remplacement imprévu de l'unité médicale militaire et de la compagnie d'infanterie, du retrait des hélicoptères mili-

taires et de l'acheminement du matériel des contingents jusqu'à leurs pays d'origine et du matériel des Nations Unies à la Base d'appui logistique des Nations Unies à Brindisi.

11. De plus, les soldes non utilisés des crédits ouverts ont également été appliqués à la réduction du dépassement des crédits relatifs à l'équipement des contingents, dû principalement à la modification de la méthode de remboursement du matériel des contingents, une méthode nouvelle ayant été adoptée par l'Assemblée générale dans sa résolution 50/222 du 11 avril 1996 (voir, pour plus de détails, les paragraphes 3 et 4 de l'annexe II du présent rapport). Au sujet des renseignements indiqués par le Secrétariat en mai 1999, le Comité consultatif a noté dans son rapport du 13 mai 1999 sur le financement de la MONUA (A/53/957, par. 11), que le financement des dépenses supplémentaires non budgétisées devrait provenir des crédits ouverts initialement par l'Assemblée générale pour le fonctionnement de la MONUA durant l'exercice financier 1998-1999.

### **III. Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999**

12. Comme le montre le tableau 1 ci-après, par rapport au montant brut de 133 099 080 dollars (montant net : 128 876 680 dollars) des crédits ouverts pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, les dépenses se sont élevées à 132 949 580 dollars en chiffres bruts (montant net : 129 664 280 dollars), dont 51 858 500 dollars d'engagements non réglés. Le solde non dépensé de 149 500 dollars en chiffres bruts (dépassement de 787 600 dollars en montant net) représente 0,1 % des crédits ouverts. On trouvera à l'annexe I du présent rapport la présentation des comptes de la période, par rubrique budgétaire, des renseignements complémentaires sur les principaux écarts étant donnés à l'annexe II, et l'annexe IV est une représentation graphique des montants répartis et des dépenses par grande catégorie budgétaire.

**Tableau 1**  
**Montants répartis et dépenses**  
 (En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montants répartis</i>	<i>Dépenses engagées<sup>a</sup></i>	<i>Écart</i>
Personnel militaire	23 142,7	49 797,6	(26 654,9)
Personnel civil	46 177,4	32 127,9	14 049,5
Dépenses opérationnelles	56 631,1	45 036,2	11 594,9
Autres programmes	258,0	35,1	222,9
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi <sup>b</sup>	368,4	368,4	—
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	2 299,1	2 299,1	—
Contributions du personnel	4 222,4	3 285,3	937,1
<b>Total, montants bruts</b>	<b>133 099,1</b>	<b>132 949,6</b>	<b>149,5</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	(4 222,4)	(3 285,3)	(937,1)
<b>Total, montants nets</b>	<b>128 876,7</b>	<b>129 664,3</b>	<b>(787,6)</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	—	—	—
<b>Total des ressources</b>	<b>133 099,1</b>	<b>132 949,6</b>	<b>149,5</b>

<sup>a</sup> Dont un montant de 51 858 500 dollars d'engagements non réglés.

<sup>b</sup> Inclus dans le montant réparti.

13. L'information relative au déploiement des contingents et du personnel civil pendant la période considérée est récapitulée dans le chapitre 2 et indiquée en détail à l'annexe III.

**Tableau 2**  
**Personnel civil et militaire : effectifs autorisés, postes pourvus et pourcentage de postes vacants pendant la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999**

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Effectifs autorisés</i>	<i>Effectifs déployés (moyenne)</i>	<i>Pourcentage de postes vacants</i>
Observateurs militaires	90	57	37
Contingents <sup>a</sup>	675	460	32
Police civile	428	196	54
Personnel international	281	208	26
Personnel local	225	168	25
Volontaires des Nations Unies	71	41	42

<sup>a</sup> Effectifs corrigés, après réduction des effectifs des contingents.

#### **IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-quatrième session**

14. En raison des écarts constatés entre les dépenses effectives au titre des contributions du personnel et de divers autres articles, il sera nécessaire de faire des ajustements. Cependant, comme de nouveaux ajustements seront indiqués dans le rapport définitif sur l'exécution du budget de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM) et de la MONUA qui sera soumis à l'Assemblée générale, il est proposé de ne prendre aucune décision à ce stade.

15. En conséquence, l'Assemblée générale est invitée à prendre note d'un solde inutilisé, d'un montant brut de 149 500 dollars, et de dépenses additionnelles d'un montant net de 787 600 dollars pour la MONUA, pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, et de ne rien décider à ce sujet avant d'examiner le rapport définitif sur l'exécution du budget de l'UNAVEM et de la MONUA.

## Annexe I

## Exécution du budget de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 : tableau récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>(1)</i> <i>Montants répartis<sup>a</sup></i>	<i>(2)</i> <i>Dépenses non renouvelables</i>	<i>(3)</i> <i>Montant total des dépenses y compris les dépenses non renouvelables</i>	<i>(4) = (1-3)</i> <i>Écart</i>
<b>I. Personnel militaire</b>				
1. Observateurs militaires	2 869,2	-	1 712,8	1 156,4
2. Contingents	14 599,3	-	11 709,3	2 890,0
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
a) Matériel appartenant aux contingents	5 118,2	-	36 063,7	(30 945,5)
b) Soutien logistique autonome	-	-	-	-
c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	556,0	-	311,8	244,2
<b>Total partiel, rubrique 3</b>	<b>5 674,2</b>	<b>-</b>	<b>35 365,5</b>	<b>(30 701,3)</b>
<b>Total, catégorie I</b>	<b>23 142,7</b>	<b>-</b>	<b>49 797,6</b>	<b>(26 654,9)</b>
<b>II. Personnel civil</b>				
1. Police civile	12 280,3	-	6 530,7	5 749,6
2. Personnel international et personnel local	31 869,3	-	23 843,7	8 025,6
3. Volontaires des Nations Unies	2 027,8	-	1 753,5	274,3
4. Personnel fourni par des gouvernements	-	-	-	-
5. Observateurs électoraux civils	-	-	-	-
<b>Total, catégorie II</b>	<b>46 177,4</b>	<b>-</b>	<b>32 127,9</b>	<b>14 049,5</b>
<b>III. Dépenses opérationnelles</b>				
1. Locaux/hébergement	4 086,8	-	1 998,3	2 088,5
2. Remise en état des infrastructures	30,0	-	-	30,0
3. Transports	4 293,8	-	2 358,4	1 935,4
4. Opérations aériennes	20 387,6	-	13 629,6	6 758,0
5. Opérations navales	-	-	-	-
6. Transmissions	2 787,9	30,5	2 431,2	356,7
7. Matériel divers	1 220,3	258,5	708,4	511,9
8. Fournitures et services	23 584,7	-	21 736,9	1 847,8
9. Fret aérien et de surface				
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	-	-	1 208,0	(1 208,0)
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	240,0	-	965,4	(725,4)
<b>Total partiel, rubrique 9</b>	<b>240,0</b>	<b>-</b>	<b>2 173,4</b>	<b>(1 933,4)</b>
<b>Total, catégorie III</b>	<b>56 631,1</b>	<b>289,0</b>	<b>45 036,2</b>	<b>11 594,9</b>
<b>IV. Autres programmes</b>				
1. Fournitures et services liés aux élections	-	-	-	-
2. Programmes d'information	198,0	-	20,6	177,4
3. Programmes de formation	60,0	-	14,5	45,5



<i>Catégorie de dépenses</i>	(1) <i>Montants répartis<sup>a</sup></i>	(2) <i>Dépenses non renouvelables</i>	(3) <i>Montant total des dépenses y compris les dépenses non renouvelables</i>	(4)=(1-3) <i>Écarts</i>
4. Programmes de déminage	—	—	—	—
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	—	—	—	—
<b>Total, catégorie IV</b>	<b>258,0</b>	<b>—</b>	<b>35,1</b>	<b>222,9</b>
V. Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi <sup>b</sup>	368,4	—	368,4	—
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	2 299,1	—	2 299,1	—
VII. Contributions du personnel	4 222,4	—	3 285,3	937,1
<b>Total, catégories I à VII</b>	<b>133 099,1</b>	<b>289,0</b>	<b>132 949,6</b>	<b>149,5</b>
VIII. Recettes provenant des contributions du personnel	(4 222,4)	—	(3 285,3)	(937,1)
<b>Total, dépenses nettes, catégories I à VIII</b>	<b>128 876,7</b>	<b>289,0</b>	<b>129 664,3</b>	<b>(787,6)</b>
IX. Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
X. Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	—	—	—	—
<b>Total</b>	<b>133 099,1</b>	<b>289,0</b>	<b>132 949,6</b>	<b>149,5</b>

<sup>a</sup> Sur la base du montant réparti en vertu des résolutions de l'Assemblée générale 52/8 C du 26 juin 1998 et 53/211 du 18 décembre 1998.

<sup>b</sup> Inclus dans le montant réparti.

## Annexe II

### Renseignements complémentaires sur les principaux écarts

#### Personnel militaire

*Montant réparti : 23 142 700 dollars; dépenses : 49 797 600 dollars; écart : (26 654 900 dollars)*

#### Observateurs militaires

*Montant réparti : 2 869 200 dollars; dépenses : 1 712 800 dollars; écart : 1 156 400 dollars*

1. Le solde inutilisé de 1 156 400 dollars s'explique surtout par le rapatriement d'une grande partie du personnel à la fin de mars 1999, d'où un taux de vacance de postes moyen de 37 % durant la période. Des économies ont également été réalisées sur les frais de voyage, les relèves étant moins nombreuses, et le prix effectif du billet de retour (1 960 dollars) étant en moyenne moins élevé que le montant prévu (2 700 dollars).

#### Contingents

*Montant réparti : 14 599 300 dollars; dépenses : 11 709 300 dollars; écart : 2 890 000 dollars*

2. Le solde inutilisé de 2 890 000 dollars s'explique en partie par la réduction des effectifs des contingents déployés et le rapatriement de personnel, d'où une diminution des besoins au titre du remboursement des dépenses des contingents, des rations, des dépenses de détente et de loisirs et des indemnités.

#### Autres dépenses afférentes au personnel militaire

*Montant réparti : 5 674 200 dollars; dépenses : 36 375 500 dollars; écart : (30 701 300 dollars)*

3. Un examen de l'état de remboursement des pays qui ont fourni des contingents, pour le matériel fourni à l'UNAVEM depuis sa création et à la MONUA, montre que l'application rétrospective des nouvelles procédures de remboursement de ce matériel aux huit pays qui ont fourni des contingents à l'UNAVEM s'est traduite par des dépenses supplémentaires à ce titre, qui sont estimées à 35 millions de dollars. Comme le crédit approuvé pour la Mission pour l'exercice 1998-1999 a été notablement sous-utilisé (voir sect. II du présent rapport), une partie du dépassement projeté relatif au matériel des contingents a été absorbée dans le budget approuvé de la période 1998-1999, d'où un dépassement de 30 701 300 dollars.

4. Au 29 février 2000, un montant estimé à 87,7 millions de dollars restait dû aux pays ayant fourni des contingents pour le matériel appartenant aux contingents, les véhicules et les frais de peinture du matériel, ainsi que pour les demandes de remboursement au titre du matériel endommagé ou perdu, ce qui explique un dépassement de 5,5 millions de dollars par rapport au montant qui avait été réservé pour cette rubrique budgétaire, au compte spécial pour l'UNAVEM/MONUA, soit 82,2 millions de dollars. À la même date, aucun accord n'avait encore été conclu avec sept des huit pays ayant fourni des contingents à l'UNAVEM qui avaient opté pour

la nouvelle méthode de remboursement de ces dépenses. Comme une révision des montants estimatifs est à prévoir, ce qui aurait un effet sur le dépassement actuellement prévu au titre du matériel appartenant aux contingents, la question des montants supplémentaires à prévoir à ce titre, pour l'UNAVEM/MONUA, sera examinée dans le rapport définitif sur l'exécution du budget de la Mission.

### **Personnel civil**

*Montant réparti : 46 177 400 dollars; dépenses : 32 127 900 dollars; écart : 14 049 500 dollars*

#### **Police civile**

*Montant réparti : 12 280 300 dollars; dépenses : 6 530 700 dollars; écart : 5 749 600 dollars*

5. Le solde inutilisé de 5 749 600 dollars s'explique en partie par la réduction des effectifs de la Mission et le rapatriement partiel du personnel en mars 1999, d'où un taux moyen de vacance de postes de 54 % pour la période et donc une réduction des besoins au titre de l'indemnité de subsistance en mission. D'importantes économies ont été réalisées au titre des frais de voyage, le nombre réel de voyages (497) étant moins élevé que prévu (690). De plus, le coût moyen d'un voyage (1 575 dollars pour un aller simple) a été inférieur au montant prévu (2 700 dollars), grâce à l'utilisation de l'appareil affrété par les Nations Unies pour les vols entre l'Angola et l'Afrique du Sud.

### **Personnel international et personnel local**

*Montant réparti : 31 869 300 dollars; dépenses : 23 843 700 dollars; écart : 8 025 600 dollars*

6. Le solde inutilisé de 8 025 600 dollars s'explique par la fermeture des bases des équipes d'observateurs et des bureaux régionaux, le transfert de personnel à Luanda, la réduction graduelle du personnel international et du personnel local, en raison de l'expiration, le 26 février 1999, du mandat de la Mission et du début de la liquidation technique de la MONUA. Comme le montre l'annexe III du présent rapport, les taux de vacance de postes pour le personnel international et pour le personnel local sont passés de 11 % (pour le personnel local) et de 12 % (personnel international) au 31 juillet 1998 à 55 % (pour les deux catégories) au 30 juin 1999. De ce fait, les taux moyens de vacance de postes de 26 et de 25 % respectivement pour la période ont été plus élevés que les coefficients de 15 % et de 10 % retenus dans l'établissement du budget pour le personnel international et pour le personnel local, respectivement.

7. Les soldes inutilisés au titre des traitements du personnel international et du personnel local (4 818 600 dollars), les dépenses communes de personnel (2 763 000 dollars) et l'indemnité de subsistance en mission (734 500 dollars) ont été partiellement compensés par les besoins supplémentaires au titre des voyages en mission (157 100 dollars). Les voyages rendus nécessaires par l'installation du système de contrôle des actifs sur le terrain (33 600 dollars), les consultations sur la sécurité aérienne (11 400 dollars), l'inspection des installations médicales (4 000 dollars) et l'assistance technique sur les questions financières et connexes (7 000 dollars) n'ont

pas eu lieu. Cependant, en raison de l'évolution de la situation sur le terrain, les responsables de la Mission et les fonctionnaires du Secrétariat ont dû entreprendre plus de 40 voyages pour des consultations politiques et à des fins administratives (notamment l'évaluation de la sécurité) dans la zone de la mission et en dehors, ainsi qu'entre la zone de la mission et le Siège (182 600 dollars), alors que huit voyages seulement avaient été inscrits au budget (44 600 dollars). Alors qu'un seul audit interne était prévu (25 400 dollars), deux audits ont été réalisés durant la période (34 800 dollars), dont l'un était précisément lié à la liquidation de la Mission. Ces besoins supplémentaires s'expliquent aussi par les dépenses de formation au contrôle de la qualité dispensée au personnel de la MONUA (50 400 dollars), des voyages de membres du personnel pour l'enquête effectuée par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et par le rapatriement des corps des victimes des deux accidents d'avion de décembre 1998 et janvier 1999 (10 800 dollars) et le déplacement de membres du personnel à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (2 200 dollars) et pour accompagner les vols de relève du personnel des contingents (2 300 dollars).

#### **Volontaires des Nations Unies**

*Montant réparti : 2 027 800 dollars; dépenses : 1 753 500 dollars; écart : 274 300 dollars*

8. Le solde inutilisé de 274 300 dollars s'explique par le taux moyen de vacance de postes de 42 % durant la période, alors que le montant réparti avait été calculé sur la base d'un coefficient de vacance de postes de 30 %.

#### **Dépenses opérationnelles**

*Montant réparti : 56 631 100 dollars; dépenses : 45 036 200 dollars; écart : 11 594 900 dollars*

#### **Locaux et hébergement**

*Montant réparti : 4 086 800 dollars; dépenses : 1 998 300 dollars; écart : 2 088 500 dollars*

9. Le solde inutilisé de 2 088 500 dollars, à cette rubrique, s'explique par des économies réalisées sur la location de locaux, par suite de la diminution des effectifs de la Mission et du début de sa liquidation, ce qui a entraîné le rapatriement de personnel militaire et civil. La fermeture de bases des équipes d'observateurs et de bureaux régionaux et le redéploiement du personnel de la MONUA demeurant sur place, des locaux loués à des locaux qui sont la propriété de la Mission à Camp Madiaba expliquent la diminution des besoins au titre de la location de locaux. Les économies supplémentaires au titre des services collectifs de distribution s'expliquent par le moindre coût de la fourniture d'eau, la Mission ayant utilisé ses propres camions-citernes.

#### **Remise en état des infrastructures**

*Montant réparti : 30 000 dollars; dépenses : néant; écart : 30 000 dollars*

10. Par suite de la fermeture de bases des équipes d'observateurs et de bureaux régionaux et de la concentration des activités de la Mission dans la zone de Luanda, le

montant qui avait été prévu pour la réparation de ponts le long des principaux itinéraires d'approvisionnement de la MONUA n'a pas été utilisé.

### **Transports**

*Montant réparti : 4 293 800 dollars; dépenses : 2 358 400 dollars; écart : 1 935 400 dollars*

11. Le solde inutilisé de 1 935 400 dollars s'explique par : a) l'achat de trois véhicules utilitaires légers, alors que 40 devaient initialement être remplacés; b) la réduction des besoins de location de gros équipements de manutention du matériel; et c) une diminution très nette des dépenses au titre des pièces de rechange, des réparations et de l'entretien, et de l'achat de pétrole et de lubrifiants en raison de la diminution des effectifs de la Mission et du début de sa liquidation.

12. Le solde inutilisé a permis de couvrir les dépenses imprévues de réparation et de remise en état de matériels de la MONUA transférés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (271 250 dollars) et les besoins supplémentaires d'assurance des véhicules résultant de l'augmentation des primes annuelles d'assurance des véhicules qui sont la propriété des Nations Unies, passées de 350 à 475 dollars par an.

### **Opérations aériennes**

*Montant réparti : 20 387 600 dollars; dépenses : 13 629 600 dollars; écart : 6 758 000 dollars*

13. Le solde inutilisé de 6 758 000 dollars s'explique par la diminution des besoins d'hélicoptères (2 474 300 dollars) et d'avions (4 318 700 dollars) par suite de la fermeture de bases des équipes d'observateurs et de bureaux régionaux et par la concentration des activités dans la zone de Luanda.

14. En raison de la détérioration de la situation sur le plan de la sécurité, la flotte de six hélicoptères a été exploitée à un niveau réduit durant la première moitié de la période. Par la suite, la diminution des effectifs de la Mission a entraîné le rapatriement des hélicoptères à la fin de février 1999, d'où un nombre nettement réduit d'heures de vol (555) par rapport à l'estimation initiale (2 880) et une diminution des besoins de carburant d'aviation et de lubrifiants.

15. Par suite de la fermeture de bureaux régionaux et du redéploiement du personnel à Luanda, le contrat d'affrètement de cinq appareils Cessna C-208 a été annulé à compter du 1er mars 1999. Les besoins de transport régulier de personnel et de fournitures entre Luanda et les bureaux régionaux ont été réduits, mais les avions ont été utilisés pour transporter du matériel et des fournitures entre les provinces et Luanda, pour les déplacements du Représentant spécial du Secrétaire général et de son équipe durant les missions politiques et pour les voyages en mission entre Luanda et Pretoria (Afrique du Sud) pour le transport de personnel et de matériel. Durant la période examinée, le nombre d'heures de vol (5 364) a été moins élevé qu'initialement prévu (11 280 heures), d'où d'importantes économies de carburant d'aviation et de lubrifiants.

16. Des besoins supplémentaires imprévus pour le redéploiement des hélicoptères militaires (500 000 dollars), l'assurance responsabilité et risques de guerre pour les hélicoptères et les avions (320 500 dollars), l'indemnité de subsistance des équipa-

ges (24 200 dollars) et diverses opérations aériennes (10 800 dollars) ont été couverts grâce aux ressources budgétisées.

#### **Transmissions**

*Montant réparti : 2 787 900 dollars; dépenses : 2 431 200 dollars; écart : 356 700 dollars*

17. Le solde inutilisé de 356 700 dollars, à cette rubrique, s'explique par la diminution des effectifs de la Mission, qui a entraîné un moindre remplacement de matériel de transmissions et une réduction des besoins de pièces de rechange et de fournitures. La diminution des dépenses au titre d'INMARSAT explique également les économies réalisées, en raison de la fermeture des bases des équipes d'observateurs et des bureaux régionaux et de la concentration du personnel de la MONUA dans la zone de Luanda. Des dépenses de 295 700 dollars au titre des pièces de rechange et des fournitures comprennent un montant de 226 300 dollars pour la réparation et la remise en état de matériel de la MONUA transféré à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

#### **Matériel divers**

*Montant réparti : 1 220 300 dollars; dépenses : 708 400 dollars; écart : 511 900 dollars*

18. Le solde inutilisé de 511 900 dollars s'explique par une réduction du remplacement du matériel par suite de la diminution des effectifs de la Mission. Pour rendre le matériel informatique « compatible 2000 », 80 % du crédit prévu pour le matériel informatique a été utilisé pour remplacer du matériel. Les dépenses de 415 900 dollars au titre des pièces de rechange, des réparations et de l'entretien comprennent 120 900 dollars pour des réparations et la remise en état de matériel de la MONUA transféré à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

#### **Fournitures et services**

*Montant réparti : 23 584 700 dollars; dépenses : 21 736 900 dollars; écart : 1 847 800 dollars*

19. Le solde inutilisé de 1 847 800 dollars s'explique principalement par la réduction des besoins des services de sécurité, les bureaux régionaux ayant été fermés en février 1999 et le contrat de service de sécurité pour les locaux de Luanda ayant été supprimé en mars 1999, ces services étant assurés par le personnel des contingents. Le montant de 15 884 400 dollars au titre des services contractuels comprend des dépenses de 14 187 100 dollars pour des services fournis au titre du contrat de services de soutien logistique et un montant de 1 697 300 dollars pour des réparations et la remise en état de matériel de la MONUA transféré à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

20. Ces économies ont été en partie compensées par des dépenses supplémentaires pour : a) couvrir l'augmentation des frais bancaires (240 000 dollars) plus élevés que prévu (180 000 dollars); b) des remboursements et des ajustements au titre des demandes d'indemnisation pour des pertes ou des dégâts aux locaux loués; c) des opérations de sauvetage assurées par l'OACI au lendemain des accidents d'avions survenus en Côte d'Ivoire en juin 1998 et dans la zone de la mission en décembre

1998 et janvier 1999; et d) les frais d'obsèques et services connexes pour les victimes de ces accidents.

#### **Fret aérien et de surface**

*Montant réparti : 240 000 dollars; dépenses : 2 173 400 dollars; écart : (1 933 400 dollars)*

21. Le dépassement de 1 933 400 dollars, à cette rubrique s'explique par les frais imprévus liés à la diminution des effectifs et à la liquidation de la Mission, qui ont entraîné des dépenses non budgétisées de 1 208 000 dollars pour le rapatriement du matériel des contingents en raison de dépenses accrues au titre du fret et du camionnage par les soins d'entreprises privées (965 400 dollars) pour le transfert de matériel de la Mission à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

#### **Autres programmes**

*Montant réparti : 258 000 dollars; dépenses : 35 100 dollars; écart : 222 900 dollars*

##### **Programmes d'information**

*Montant réparti : 198 000 dollars; dépenses : 20 600 dollars; écart : 177 400 dollars*

22. Le solde inutilisé de 177 400 dollars s'explique par l'abandon d'activités d'information dû à la détérioration de la situation sur le plan de la sécurité en Angola.

##### **Programmes de formation**

*Montant réparti : 60 000 dollars; dépenses : 14 500 dollars; écart : 45 500 dollars*

23. Le solde inutilisé de 45 500 dollars s'explique par le fait que les séminaires prévus sur les droits de l'homme et les questions politiques n'ont pas été organisés par suite de la détérioration de la situation sur le plan de la sécurité dans la zone de la mission. Les dépenses couvrent le coût de la participation de membres du personnel à des stages de formation en informatique et sur les transmissions organisés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

#### **Contributions du personnel**

*Montant réparti : 4 222 400 dollars; dépenses : 3 285 300 dollars; écart : 937 100 dollars*

24. Le solde inutilisé de 937 100 dollars s'explique par le taux moyen de vacance de postes de 26 % pour le personnel international et de 25 % pour le personnel local, à comparer au coefficient de vacance de postes de 15 % qui avait été retenu dans le calcul du montant réparti.

#### **Recettes provenant des contributions du personnel**

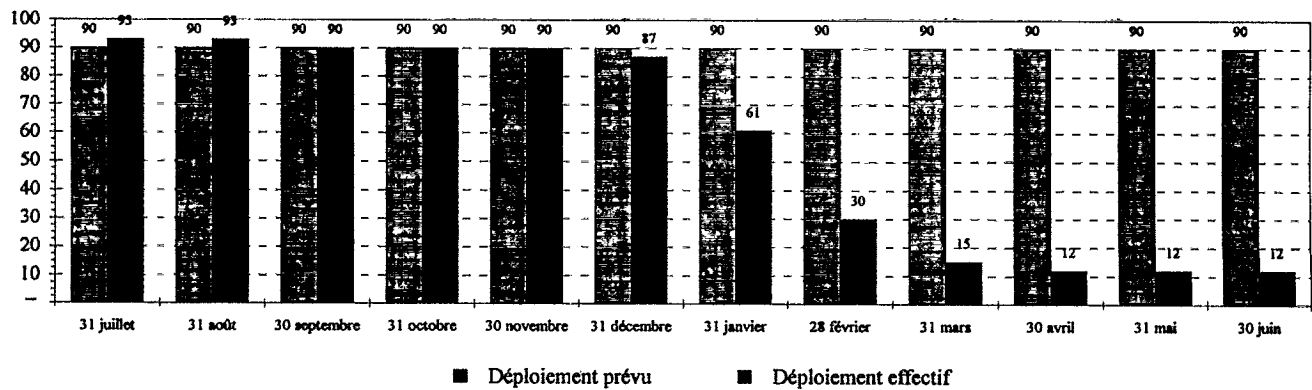
*Montant réparti : (4 222 400 dollars); dépenses : (3 285 300 dollars); écart (937 100 dollars)*

25. Ce montant correspond aux contributions du personnel (voir par. 24 ci-dessus).

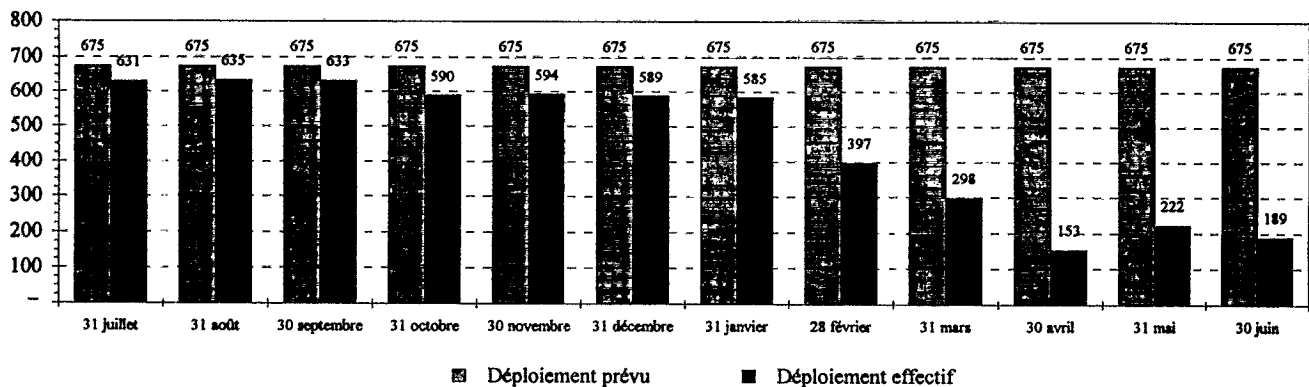
## Annexe III

## Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel civil et militaire pendant la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

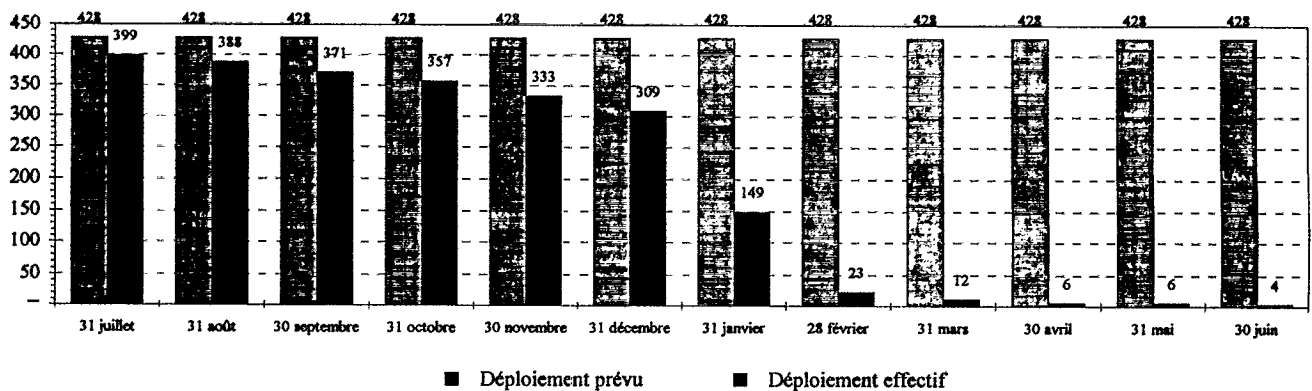
### 1. Observateurs militaires



### 2. Contingents

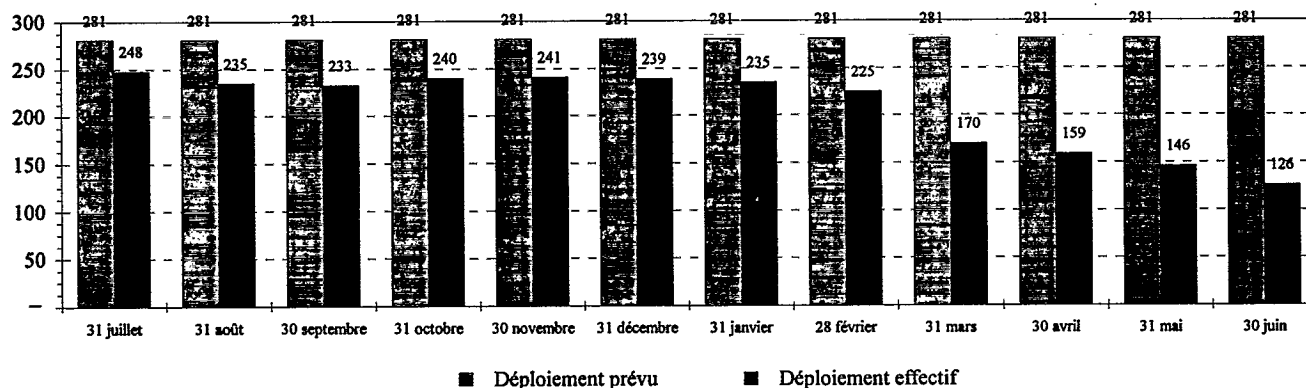


### 3. Police civile

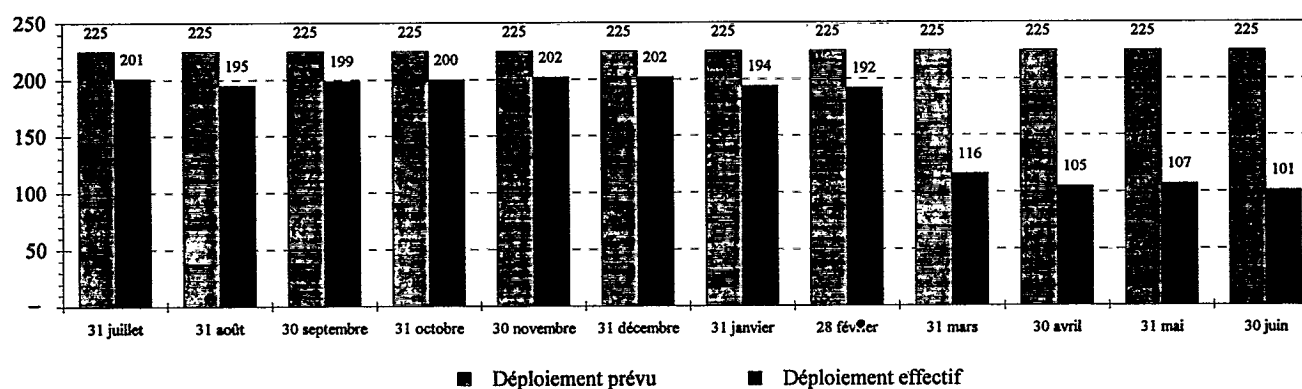




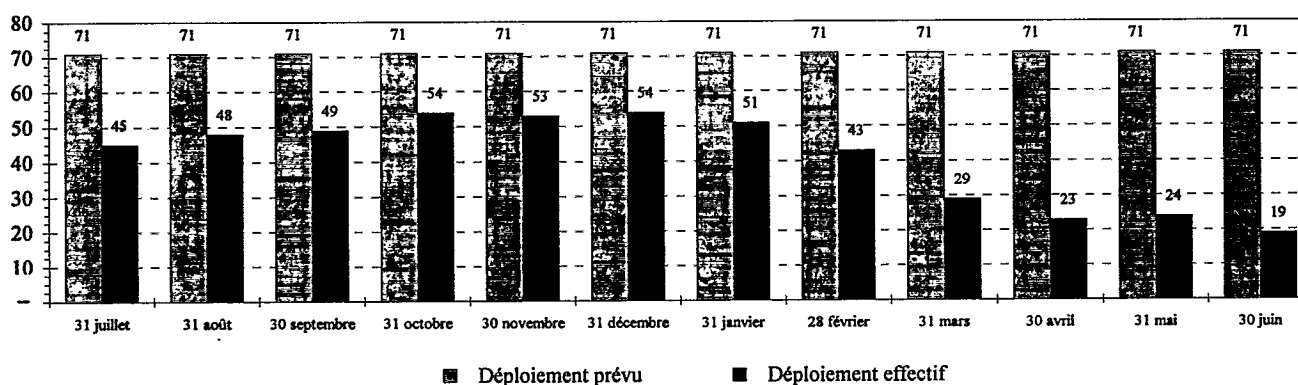
#### 4. Personnel civil international



#### 5. Personnel civil local



#### 6. Volontaires des Nations Unies



## Annexe IV

### Montants répartis et dépenses de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

